

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Licence en sciences de l'éducation

Deuxième cycle Mention Recherche et Intervention



TABLE DES MATIERES

La licence mention Recherche et Intervention	p.	1
Pourquoi la LMRI?	p.	1
La LMRI: quel parcours?	p.	2
Définition des domaines	p.	2
Le dispositif de formation	p.	5
Descriptif des modules	p.	7

La licence mention Recherche et Intervention

Le principe consensuel d'une licence unique avec trois mentions s'est concrétisé pour les étudiants par une structure qui comprend d'une part, au début des études, un tronc commun, et d'autre part, à la fin des études, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de licence qui, lui aussi, est commun à tous.

Après leur formation de tronc commun, les étudiants en sciences de l'éducation sont appelés à choisir leur parcours d'étude selon deux grandes logiques de base: certains optant pour une filière de professionnalisation (LME et LMFA), les autres pour une formation universitaire classique (LMRI). La formation de la LMRI correspond à un projet académique de type généraliste. En conséquence son programme n'est pas défini par les exigences d'un métier spécifique.

Pourquoi la LMRI?

Recherche et interventions: un ancrage sur les pratiques et processus éducatifs

La réflexion critique, tant théorique qu'empirique, se développe en rapport avec les processus éducatifs : processus d'encadrement, de formation, d'enseignement / apprentissage, et d'intervention spécialisée. La recherche est engagée par les transformations possibles sur le terrain, que ces transformations soient indirectes (analyse des situations éducatives) ou directes (participation comme agent et / ou accompagnateur des changements). C'est en cela que réside la double visée de la LMRI, dont les objets sont aussi bien la recherche que les interventions qui y sont liées. En conséquence, cette mention de licence s'adresse autant aux étudiants en formation initiale qu'aux professionnels désireux de compléter leur formation.

Une perspective pluridisciplinaire

Conformément à ses objectifs, la LMRI cherche à développer chez l'étudiant une démarche fondée sur la diversité des disciplines qui constituent les sciences de l'éducation et donc la pluralité de leurs approches et de leurs outils de recherche. Ce faisant, elle écarte toute tentative qui favoriserait le choix des approches et des outils exclusivement en fonction d'une pratique professionnelle pré-définie. Cette formation à la pluridisciplinarité doit mener l'étudiant à l'exercice d'une réflexion critique portant à la fois sur la pertinence des modèles théoriques, leur cohérence interne et sur leurs relations avec les pratiques de l'éducation.

Une place centrale pour la recherche

Bien que le rapport entre pratiques et recherches soit mis en avant par les trois mentions de licence, ce rapport n'a pas partout les mêmes caractéristiques. Dans la mention LMRI, la distanciation théorique par rapport aux pratiques dépend moins des finalités de celles-ci que des besoins propres à la recherche. Le caractère académique de cette mention permet de garder la liberté et le recul indispensables pour tester les modèles théoriques eux-mêmes, en les confrontant à la méthodologie pratiquée et aux objets qu'elles étudient. La recherche est considérée au sein de la LMRI comme un processus de production systématique et contrôlé de connaissances nouvelles, avant d'être un outil incontournable permettant de rendre les pratiques plus efficaces. C'est pourquoi, elle y tient une place centrale.

La recherche: une formation de base pour les étudiants

Le cadre académique permet aux enseignants de concevoir leur enseignement en liaison permanente avec leur pratique de chercheurs dans un double but : d'une part, alimenter la discussion en fonction de l'évolution propre à chaque discipline, et d'autre part garantir une prise directe sur les situations éducatives concrètes ainsi que sur les problématiques qui leur sont associées. Le partage de ces préoccupations par les étudiants permet à ces derniers à la fois une prise de distance théorique et la construction d'objets d'observation et d'étude.

Si certains étudiants sont amenés à développer leurs propres recherches, tous cependant sont appelés à développer une position critique vis-à-vis des recherches et des méthodes développées par d'autres. La formation à la recherche concerne donc au plus près l'ensemble des étudiants de la LMRI, leur pratique professionnelle actuelle ou future impliquant soit la réalisation de travaux de recherche, soit une prise de responsabilités critique. En dernier ressort, l'approfondissement du versant recherche dans l'articulation théorie-pratique étudiée en LMRI a pour but principal de fournir aux praticiens, éducateurs, enseignants, formateurs, des instruments qui leur permettront de mieux construire et renouveler leur pratique en l'analysant. Quelle que soit leur orientation professionnelle future, la formation à la recherche constitue un passage obligé vers la compréhension et vers la transformation des phénomènes éducatifs.

La LMRI: quel parcours?

L'offre de formation

La formation dispensée par la LMRI est organisée en quatre parcours d'études, appelés cursus.

Les unités de formation

L'unité de base est l'**Unité de formation** (**UF**). Elle peut être soit un cours soit un séminaire de recherche. Les **UF** sont réparties en cinq **domaines** dont certains sont organisés en **modules**. Enfin, certaines **UF** conservent le statut d'**UF libres** et peuvent être suivies hors modules.

Les domaines

Les cinq domaines sont les suivants :

- A. Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation
- B. Education scolaire
- C. Education spéciale
- D. Formation des adultes et systèmes d'éducation
- E. Approches transversales

A l'exception du module A consacré à la méthodologie, tous les domaines (B, C, D, E) sont organisés en modules.

DEFINITION DES DOMAINES

Domaine A : Méthodologies de recherche en sciences de l'éducation

Les cours de ce domaine ont pour but de fournir un certain nombre de connaissances concernant les démarches et les méthodes qu'utilisent les chercheurs en éducation. S'agissant pour l'essentiel d'enseignements introductifs, leur objectif n'est pas de viser la formation de « chercheurs professionnels », mais plutôt de fournir à chaque étudiant quelques éléments indispensables pour pouvoir accéder à la littérature spécialisée (lecture d'articles, d'ouvrages, de rapports de recherche, etc.) et pour réaliser de

manière tant soit peu autonome certains des travaux qui jalonnent leur parcours académique (notamment le mémoire de licence).

Dans cette perspective, les cours de ce domaine s'efforcent de présenter différentes familles de méthodes: depuis les méthodes les plus classiques, communes à la plupart des disciplines en sciences humaines et sociales, jusqu'à des approches plus récentes et en un sens moins formalisées, mais qui permettent de traiter efficacement certains types de problèmes.

Outre la présentation des grands principes de la recherche empirique ainsi que des concepts et du langage propres à la méthodologie, les différents cours mettent l'accent sur une ou sur plusieurs des étapes qui caractérisent tout processus de recherche:

- l'élaboration d'un problème et la définition de questions ou d'hypothèses;
- le recueil (la production) des informations nécessaires pour répondre à ces questions ou pour vérifier ces hypothèses;
- le dépouillement et l'analyse quantitative ou qualitative des informations (des données) dont on dispose en fonction des objectifs poursuivis.

Domaine B : Education scolaire

Le domaine de l'éducation scolaire en LMRI vise l'approfondissement des questions posées à propos de l'enseignement/apprentissage des principaux contenus disciplinaires traités en institution scolaire. Un tel approfondissement peut se dérouler en lien avec des préoccupations empiriques issues des pratiques enseignantes, ou répondre à un questionnement plus spécifiquement issu de l'évolution des recherches actuelles dans le domaine. Dans les deux cas, il débouche sur l'examen critique des théories et la production de connaissances fondamentales.

Le domaine de l'éducation scolaire porte d'une part sur l'analyse des processus d'apprentissage « en situation » et de socialisation chez l'enfant (module RISC I), d'autre part sur l'analyse des processus propres au système didactique, avec ses trois pôles: savoir, élève, enseignant. La didactique des langues traite aussi bien de la langue maternelle que des langues secondes, du point de vue des pratiques d'enseignement et des capacité langagières des apprenants (module RISC II). La didactique des mathématiques étend l'examen du « savoir savant » mathématique, de sa transposition et de son fonctionnement chez l'élève, à celui des processus d'interactions entre l'enseignant et les élèves, ou entre pairs (module RISC III). La didactique des sciences examine notamment les contenus scolaires traités dans le domaine de la santé et de l'environnement (RISC IV). L'ensemble de ces modules propose donc une analyse d'un ou plusieurs objets d'études qui concernent les rapports scolaires élèves-enseignants-contenus de savoir, ainsi que les rapports apprenants-parents-école.

Domaine C : Education spéciale

Le domaine EDS, à travers les modules de son cursus, a pour objectif d'aborder des problématiques socio-éducatives « non-ordinaires », d'étudier les processus en jeu et de réfléchir (de conceptualiser, d'imaginer, d'élaborer) des approches et des réponses adéquates, concernant des personnes (ou des groupes de personnes) en situation difficile ou exceptionnelle. Les enseignements, les recherches et les interventions de ce cursus - le plus souvent articulés avec le terrain - sont développés principalement dans les champs suivants:

- d'une part celui de la déficience mentale et de la personne handicapée,
- d'autre part, ceux de la délinquance et de la déviance juvéniles, et des processus de marginalisation et d'exclusion.

Quelle que soit la provenance des étudiants (professionnels du travail social, de la pédagogie curative, de la psychologie ou de l'enseignement spécialisé en perfectionnement, ou étudiants en formation initiale), le cursus EDS cherche à prendre en compte les savoirs de ceux-ci. Chacun peut se targuer en effet d'avoir une expérience en éducation spéciale, de la sienne à celle de la rencontre de l'autre

différent. Chaque individu a un itinéraire entre conditions handicapantes et intégration sociale. Du coup, chaque être est susceptible d'entrer - au-delà des connaissances (théoriques, méthodologiques et pratiques) qu'il vient d'acquérir à l'Université - dans un rapport interactif aux savoirs élaborés et dispensés en éducation spéciale.

Domaine D: Formation des adultes et systèmes d'éducation

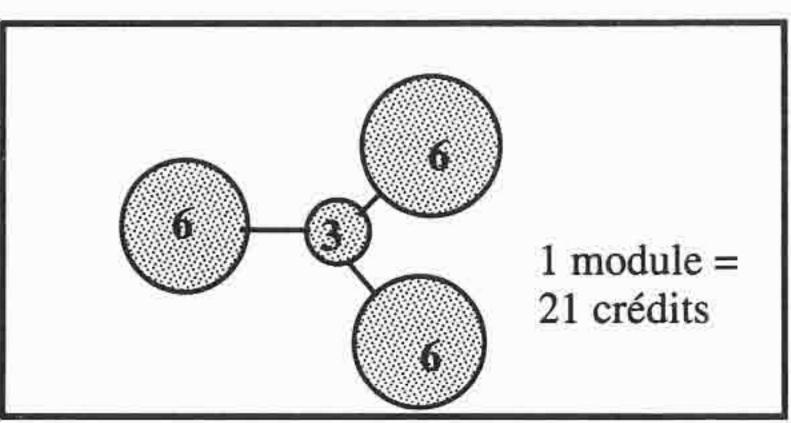
Les quatre modules RIFA constituent un ensemble d'enseignements complémentaires dans le champ de l'éducation des adultes. Du rapport au savoir de l'adulte apprenant aux dimensions socio-économiques des dispositifs de formation, ces modules permettent d'acquérir des connaissances solides dans le domaine et de se familiariser avec les différents courants de recherche actuels. Les restructurations des systèmes éducatifs face à l'évolution des marchés de l'emploi nécessitent de plus en plus une mobilisation de la recherche et de l'expertise face aux pratiques de formation et à leurs enjeux, en ce qui concerne l'apprenant mais aussi les institutions concernées. Le domaine RIFA offre cette ouverture et ces perspectives aux étudiant(e)s.

Domaine E : Approches transversales

Le domaine des Approches transversales regroupe quatre modules dont les thématiques traversent les intérêts spécifiques des cursus proposés dans le cadre de la formation en LMRI. En effet, les technologies éducatives, les approches interculturelles, l'histoire de l'éducation ainsi que l'analyse des pratiques d'éducation et de formation sont des questions qui se posent autant en éducation scolaire, en éducation spéciale ou en formation des adultes. Les quatre modules des Approches transversales offrent ainsi l'occasion aux étudiants de tous les cursus LMRI de se réunir autour de problématiques communes même si elles se concrétisent dans des contextes différents.

Les modules

Un module regroupe trois UF – cours, séminaire de recherche – de six crédits chacune, plus une UF d'articulation de trois crédits, soit au total 21 crédits. L'UF d'articulation vise à relier entre elles les trois autres UF du module. Elle ne peut donc être validée que si ces trois autres UF du module sont acquises.



La structure type d'un module

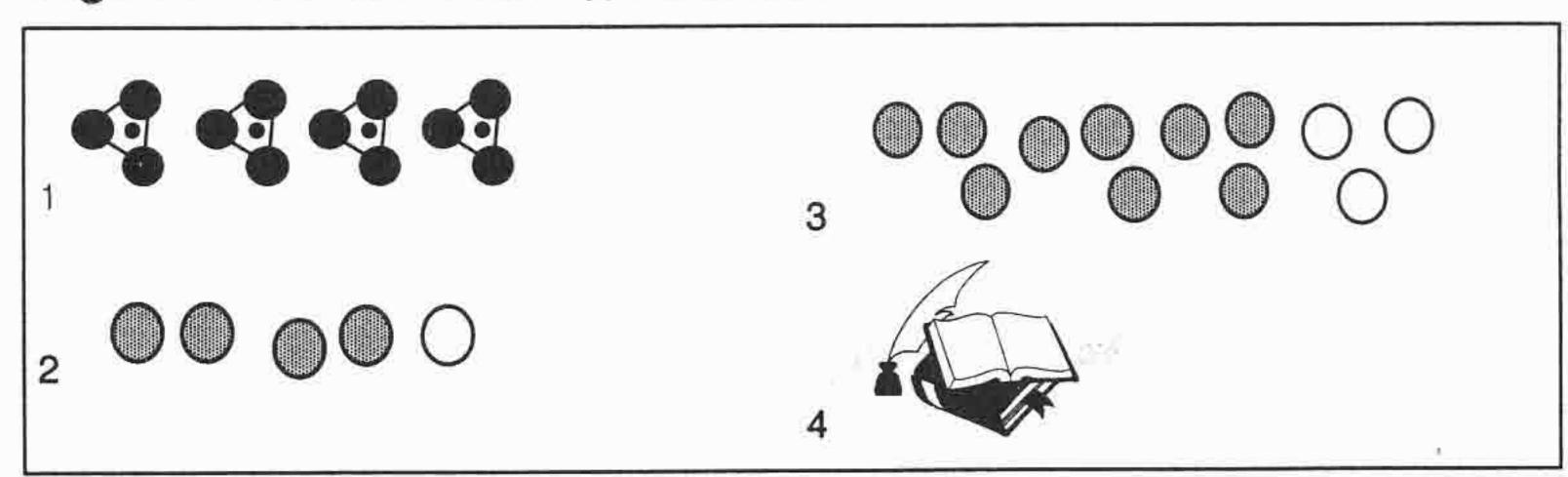
Les unités libres

- Les UF libres de 6 crédits, à l'exception des UF mentionnées sous le point 2, peuvent être prises dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, par la Section de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.
 - Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou 2 x 3 crédits, soit 28 heures par semestre, et doit être dûment évalué;
 - Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

- En deuxième cycle mention Recherche et intervention, les enseignements suivants ne peuvent pas être inscrits comme UF libres:
 - les UF compactes et filées de la mention LME;
 - les UF d'intégration, de stage et d'articulation de la mention LMFA;
 - les UF 020 « Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage », 023
 « Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques, 026 « Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations: rapports entre acteurs et territoires » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors modules et demandent, préalablement à leur inscription, l'acquisition des deux autres UF des modules concernés;
 - l'UF 044 "Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation" du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module, le cours 043a ou 043b et le cours 042 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis;
 - l'UF 046 "Séminaire d'historiographie" de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.
- Les séminaires de recherche du Domaine Outils et méthodes de travail et de recherche de la mention Enseignement (841 à 844) peuvent être inscrits pour autant que l'étudiant justifie d'un accord écrit de l'enseignant concerné.
- 4. Une liste des UF libres complétant les UF de deuxième cycle LMRI est proposée annuellement aux étudiants dans le catalogue des cours et est jointe en annexe.
- 5. Les UF libres peuvent être réalisées sous la forme de projets indépendants conduits sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants. Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc. Dans le cursus Education spéciale, un stage peut être réalisé dans le cadre d'un projet indépendant sous la responsabilité d'un enseignant du cursus Education spéciale.

Le dispositif de formation: les cursus

Organisation: La structure type d'un cursus



Chaque cursus est constitué de 180 crédits répartis de la manière suivante :

 une formation disciplinaire composée de quatre modules (84 crédits) choisis parmi ceux des différents domaines (B, C, D, E);

- une formation méthodologique de quatre UF à choisir parmi les 5 UF du domaine A (soit 24 crédits);
- UF libres choisies parmi l'ensemble des UF disponibles dans les autres modules ou hors des modules (soit 54 crédits) ou encore hors section, sous certaines conditions;
- 4. un mémoire de licence (soit 18 crédits).

Note: Si l'étudiant réussit seulement trois UF du domaine A "Méthodologies de la recherche en sciences de l'éducation" sur les quatre qui doivent être inscrites, il devra alors obtenir 60 crédits en UF libres (au lieu de 54). A la fin de son parcours d'études de licence, il devra avoir acquis 240 crédits, dont 180 en deuxième cycle.

Contenus et spécialisation

Les cursus sont de deux types:

- Trois cursus spécialisés: Education scolaire, Education spéciale, et Formation d'adultes et systèmes d'éducation.
- Un cursus généraliste: Théorie et pratique de l'éducation et de la formation
- 1. Le cursus Education scolaire est organisé de la manière suivante:
 - 3 modules sur 4 sont choisis dans le domaine Education scolaire
 - 1 module est choisi dans le domaine des Approches transversales
 - 4 UF sur 5 sont choisies dans le domaine Méthodologies
 - 9 UF sont choisies librement
 - Mémoire de licence
- 2. Le cursus Education spéciale est organisé de la manière suivante:
 - les 3 modules sont pris dans le domaine Education spéciale
 - 1 module est à choisir soit dans le domaine des Approches transversales (Technologies éducatives, Education interculturelle, Analyse des pratiques d'éducation et de formation) soit dans le domaine Education scolaire (Processus d'apprentissage et de socialisation)
 - 4 UF sur 5 sont choisies dans le domaine Méthodologies
 - 9 UF sont choisies librement
 - Mémoire de licence

Dans les modules Education spéciale, l'étudiant ne peut inscrire les UF de séminaire, soit les no 20, 23 et 26 que lorsqu'il a acquis les autres UF du module. Il est aussi vivement conseillé d'inscrire l'UF 59 Introduction à l'éducation spéciale Théorie et pratique la première année du parcours. Un stage en éducation spéciale peut être réalisé sous la direction d'un enseignant de ce cursus au titre de projet indépendant.

- Le cursus Formation des adultes et systèmes d'éducation est organisé de la manière suivante:
 - 3 modules sur 4 sont choisis dans le domaine RIFA
 - 1 module est choisi dans de domaine des Approches transversales
 - 4 UF sur 5 sont choisies dans le domaine Méthodologies
 - 9 UF sont choisies librement
 - Mémoire de licence
- Le cursus Théorie et pratique de l'éducation et de la formation est organisé de la manière suivante:
 - 4 modules sont à choisir dans les domaines Education scolaire, Approches transversales, Formation des adultes et Education spéciale (l'inscription des UF aux modules est soumise aux mêmes obligations que dans le cursus Education spéciale)
 - 4 UF sur 5 sont choisies dans le domaine Méthodologies
 - 9 UF sont choisies librement
 - Mémoire de licence

Descriptif des modules

MODULE RISC I: PROCESSUS D'APPRENTISSAGE ET DE SOCIALISATION (UF 06,07,08)

Dans le domaine de l'éducation scolaire, ce module vise essentiellement deux objectifs:

- 1) fournir des outils de conceptualisation et de réflexion critiques issus des théories contemporaines en psychologie (pour les processus d'apprentissage) et en sociologie (pour les processus de socialisation)
- 2) transposer ces outils dans l'analyse de situations d'éducation scolaire et extra-scolaire. Si les champs respectifs de la psychologie et de la sociologie ont pu être traditionnellement conçus et traités en opposition, il apparaît que l'étude de plus en plus actuelle des apprentissages contextualisés nécessite une complémentarité de l'analyse des processus cognitifs et sociaux.

Les théories contemporaines des processus d'apprentissage et de socialisation font ressortir une centration commune aux deux champs, qui prend l'enfant/adolescent comme centre d'analyse. L'enfant n'est plus considéré comme un récepteur des savoirs ou des pratiques sociales. Il est à la fois acteur de son propre apprentissage (socialement médiatisé), et acteur de sa propre socialisation qu'elle passe par les instances scolaires ou extra-scolaires (famille, médias, appartenances diverses...). Un accent sera également mis dans ce module sur les aspects différentiels des processus d'apprentissage et de socialisation. Une appropriation des concepts développés dans les deux UF 06 et 07 du module sera proposée à travers la participation des étudiants à une recherche mettant en jeu les processus d'apprentissage et de socialisation en situation scolaire d'acquisition de la langue écrite. (RISC 08)

UF d'articulation

L'UF d'articulation s'effectue au plus tôt au dernier semestre de suivi du module. Elle consiste en un travail de mise en relation entre les UF du module, à travers une réflexion sur les complémentarités et les divergences menée à partir d'un thème. Les enseignants du module proposent un certain nombre de thèmes abordés dans les UF, et qui posent tous un problème identifiable du point du vue du module.

- L'étudiant choisit un thème, avec lequel il est déjà familiarisé, et l'approfondit en développant une problématique. Pour cela, il fait explicitement référence au cadre théorique et empirique développé dans l'UF liée au thème choisi.
- A partir de cette problématique, l'étudiant formule un certain nombre d'interrogations, à la lumière du contenu des deux autres UF, en utilisant les références appropriées.
- L'analyse de la problématique amène l'étudiant à formuler 2 ou 3 questions de recherche, et à spécifier des pistes méthodologiques qui permettraient d'y répondre empiriquement.

Dans le cas où l'étudiant prévoit de faire déboucher l'UF d'articulation sur un projet de mémoire, un autre thème peut également être choisi, en accord avec l'enseignant pressenti comme futur directeur de mémoire, pour autant qu'il s'intègre dans la logique de l'articulation. L'encadrement est assuré par l'enseignant responsable du thème choisi par l'étudiant. L'évaluation se fait sur la base d'un travail écrit (10 pages environ, y.c. les références bibliographiques). Les étudiants concernés par cette UF d'articulation seront convoqués par voie d'affiche, à la fin du 1^{er} semestre 2000/2001.

Thèmes d'articulation proposés

UF 06: Processus et difficultés d'apprentissage

- Le redoublement: son efficacité et son dépassement
- L'apprentissage coopératif (rôle des interactions entre élèves dans l'apprentissage scolaire)
- Les processus d'étayage dans les interactions enseignant-élèves

UF 07: Processus de socialisation de l'enfance

- Les représentations qu'ont les enfants de leurs apprentissages (familial ou scolaire)
- Le rôle des émotions enfantines dans les contextes éducatifs (familial ou scolaire)
- Les types de pratiques éducatives parentales

UF 08: Séminaire de recherche: processus socio-cognitifs d'apprentissage scolaire

- Les outils de régulation dans l'apprentissage (documents de référence, interactions sociales)
- Les représentations du savoir linguistique: comment les élèves parlent des objets du savoir, de leur apprentissage, de leurs facilités/difficultés
- L'articulation de l'enseignement/apprentissage en situations complexes et spécifiques.

MODULE RISC II: DIDACTIQUE DES LANGUES (UF 09,10,11)

Ce module a pour objet l'analyse des situations d'enseignement et d'apprentissage des langues (maternelle et secondes) afin de mieux comprendre leur fonctionnement. Dans cette perspective, l'histoire des objets d'enseignement, les capacités des élèves et les représentations et pratiques des enseignants seront soumis à l'étude. Le module vise également à introduire les étudiants aux principes d'élaboration de dispositifs didactiques et à l'évaluation de ces dispositifs.

UF d'articulation

Le but de cette unité est de mettre en relation le travail réalisé par les étudiants dans les trois unités de formation en didactique des langues sous forme d'un travail écrit, encadré par l'un des enseignants du module. La réalisation d'un tel travail implique: a) l'identification et la délimitation d'un objet d'étude relatif à l'enseignement et l'apprentissage des langues; b) l'éclairage de la problématique choisie par un point de vue didactique et des apports théoriques; c) une contribution personnelle selon l'une des modalités suivantes: élaboration d'un dispositif d'enseignement; analyse comparée de plans d'étude ou de moyens d'enseignement; étude de la mise en pratique de situations d'apprentissage.

Thèmes proposés:

Les travaux proposés pourront prendre différentes formes, notamment:

- l'élaboration d'une maquette d'une séquence didactique pour deux populations d'élèves contrastées (école primaire vs école secondaire; langue maternelle vs langue seconde, etc), avec la justification des choix didactiques;
- l'analyse comparée de situations d'apprentissage d'oral ou d'écrit en langue maternelle ou seconde;
- l'analyse comparée de curriculums et programmes et/ou de moyens d'enseignement (manuels, séquences didactiques, etc)
- l'élaboration d'un canevas pour le mémoire

MODULE RISC III: DIDACTIQUE DES MATHEMATIQUES ET INTERACTIONS SOCIALES (UF 12,13,14)

Ce module a pour objet l'étude des processus de transmission et d'acquisition de savoirs mathématiques en ce que ces processus ont de spécifique des savoirs concernés. Chacun des cours du module a pour objectif de développer plus particulièrement l'étude de l'un des processus :

- l'élaboration et le fonctionnement des savoirs mathématiques lorsqu'ils deviennent l'objet d'un enseignement (cours no 13);
- les conditions sociales de l'élaboration et du fonctionnement des savoirs mathématiques en situation didactique (cours no 14);
- l'élaboration et le fonctionnement des savoirs mathématiques chez des sujets en situation didactique (cours no 12).

UF d'articulation

Elle a pour objectif d'aborder la coordination de ces processus dans la modélisation des situations didactiques. L'UF d'articulation (3 crédits) sera organisée en deux catégories de travaux possibles:

- Les étudiants du module qui prévoient d'effectuer leur mémoire de licence dans le domaine de la didactique des mathématiques rédigeront un projet de mémoire, avec un encadrement et une évaluation de l'enseignant pressenti comme responsable du mémoire.
- Les étudiants qui n'appartiennent pas à la catégorie précédente prolongeront, sous forme d'un travail écrit, et sous la responsabilité de l'un des enseignants du module, l'étude d'une question qui nécessite le recours aux problématiques de l'ensemble du module.

Thèmes proposés:

Les problématiques de la transposition didactique et du contrat didactique en rapport avec les champs conceptuels suivants: nombre et numération, structures additives et structures multiplicatives.

MODULE RISC IV: DIDACTIQUE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES (UF 15, 16, 17)

Les descriptifs du module et de l'UF d'articulation seront à disposition dès la rentrée académique.

MODULE RISP I: EDUCATION COGNITIVE (UF 18,19,20)

L'éducation cognitive est une approche systématique de transmission des outils du fonctionnement cognitif. Elle s'inscrit dans une orientation clinique de l'éducation et elle est fortement influencée par les objectifs et méthodes de l'éducation spéciale. Le but de l'éducation cognitive n'est pas l'enseignement de nouvelles connaissances, mais une médiation de reconstruction individuelle des outils culturels de l'apprentissage et de la pensée, par une adaptation et une restructuration d'expériences personnelles. Le module est composé de trois éléments, distribués sur les trois années du deuxième cycle. Le cours "Introduction à l'éducation congnitive" donne les bases théoriques de l'éducation cognitive ainsi qu'une description et une discussion des méthodes d'évaluation dynamique et d'intervention pédagogique. Dans le cours "l'évaluation de l'intelligence et de la capacité d'apprentissage", les bases théoriques sont approfondies et des méthodes d'évaluation classique et dynamique sont présentées. Dans la "Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage", l'étudiant applique, sous la supervision des responsables de l'atelier, les méthodes acquises dans les cours. Il accompagne un élève de la première rencontre jusqu'à la rédaction du bilan final. Ce travail est décrit dans un rapport de stage.

UF d'articulation

La première partie du travail consiste en une synthèse des travaux théoriques. Dans la deuxième partie un aspect des expériences pratiques est analysé et mis en relation avec les travaux théoriques. Le travail est comparable avec le « projet indépendant » dans l'ancien plan d'études.

MODULE RISP II: INTERVENTION EN EDUCATION SPECIALE ET INTEGRATION (UF 21,22,23)

Ce module a comme but de présenter et de discuter des analyses théoriques, recherches et expériences concernant les relations des personnes handicapées avec leur environnement social ainsi que de développer des savoir-faire en matière de projets individualisés éducatifs et d'intégration. Les trois UF du module abordent le handicap comme la conséquence des interactions entre les déficiences, les limites des capacités et les facteurs sociaux et environnementaux; cette approche a des implications sur les évaluations et les interventions proposées. L'accent est mis sur le partenariat entre personnes handicapées, familles et professionnels, l'interdisciplinarité et la collaboration interprofessionnelle.

UF d'articulation

L'UF d'articulation consistera à traiter une problématique liée à l'intégration en mettant en relation des connaissances et/ou des savoir-faire acquis lors des 3 UF du module. Ce travail écrit est centré, par exemple: sur les différentes théories discutées dans les cours, sur l'analyse des politiques, sur des méthodologies ou des techniques, sur une population particulière... etc. Le sujet et les modalités d'accompagnement sont à fixer avec les enseignants du module.

MODULE RISP III: DEVIANCES ET MARGINALITE: MEDIATIONS ET REMEDIATIONS (UF 24,25,26)

Ce module a pour objectif une mise en perspective de quelques aspects de la crise du lien social, allant de l'analyse de catégories globales à l'observation d'acteurs en situation. En particulier seront traitées, au travers de populations-type (précarisés, marginaux, exclus, dissidents, délinquants, « sans projets », « hors-norme »...) les rapports entre la conformisation et la marginalisation, l'intégration et l'exclusion, le « en-la-loi » et le « hors-la-loi », etc. Dans ce cadre, la réalité des acteurs et des territoires de la médiation et de la remédiation sera étudiée à travers une mise en relation entre savoirs, pouvoirs et expériences.

UF d'articulation

L'UF d'articulation vise un triple objectif en même temps qu'une triple exigence, à savoir permettre à l'étudiant, au travers d'un travail négocié avec l'un des enseignants du module et en référence à l'un des thèmes articulateurs suggérés:

- de mettre en évidence quelques liens entre les objets traités dans le cadre des enseignements du module, intégrant en particulier le thème commun de « la crise du lien social »;
- de formuler une problématique de recherche autour d'une modalité de restauration du lien social et mettant en relation acteurs et territoire;
- de développer des considérations méthodologiques permettant de profiler le cadre d'une recherche qui pourrait être réellement menée.

Thèmes proposés:

- Formes d'autorégulation primaire
- Gestion de la violence, des litiges, des incivilités
- Expérience de restauration du lien social
- De l'exclusion à l'intégration
- De la précarité à l'exclusion
- Dissidence ou marginalité
- Sens de transgressions
- Les « sans-projet »

MODULE RIFA I: ADULTES: APPRENTISSAGE ET FORMATION (UF 27,28,29)

Le descriptif du module sera à disposition dès la rentrée académique.

UF d'articulation

Mettre en évidence les apports des trois cours/séminaire, qu'ils soient en complémentarité ou en tension, sur un thème choisi par l'étudiant (en accord avec le ou la responsable de l'UF d'articulation) autour de l'apprentissage ou de la formation considéré(e) sous l'angle des processus de formation /Dominicé, Josso) et de la transaction sociale (Schurmans).

MODULE RIFA II: ADULTES: PROCESSUS DE FORMATION (UF 30,31,32)

Que ce soit dans des démarches d'évaluation en formation des adultes ou dans tout ce qui institue les relations des femmes au travail et la formation, l'analyse des relations permet de mettre en évidence des comportements de dépendance, des situations d'incertitude, un contexte d'emprise, des discours de légitimation, des acteurs en quête de stratégies, des problèmes d'identité et d'appartenance à différents collectifs. Les étudiants inscrits au

module sont invités à aborder ces thèmes dans un travail d'analyse des relations de pouvoir à partir de la thématique de l'évaluation, ou de celle du cours femmes-travail-formation.

UF d'articulation

Chaque étudiant présentera un projet d'analyse au responsable du module. Celui-ci en accord avec les deux autres enseignants proposera des lectures à l'étudiant et discutera avec lui d'un canevas d'analyse. Ce travail (texte de 10 à 20 pages) devra reposer sur l'observation d'une situation réelle et non sur une compilation d'ouvrages. L'analyse devra témoigner d'une bonne compréhension des concepts liés à l'exercice du pouvoir dans leur application à une situation d'évaluation ou de travail et de formation des femmes.

MODULE RIFA III: ADULTES: DISPOSITIFS ET FORMATION (UF 33, 34, 35)

Le descriptif du module sera à disposition dès la rentrée académique.

UF d'articulation

Cette unité est prise en charge par Bernard Schneider. Le contenu de cette unité consiste en la rédaction d'une analyse critique, de 8 à 10 pages, de la complémentarité entre les trois cours qui composent le module (cohérence « théorique de la complémentarité », aspects pratiques: points positifs et négatifs, suggestions).

MODULE RIFA IV: LES SYSTEMES EDUCATIFS (UF 36,37,38)

Les enseignements regroupés dans la module RIFA IV proposent une analyse contextualisée des politiques et des systèmes éducatifs dans une perspective à la fois interdisciplinaire et comparatiste. Il s'agit d'une part d'étudier à partir de trois regards croisés - économie, gestion et sociologie politique - les structures et les fonctionnements des systèmes éducatifs, et d'autre part de mettre en valeur les différences et les similitudes des politiques éducatives nationales et régionales. L'analyse des particularités et des ressemblances des politiques et des systèmes éducatifs prend aussi bien en compte la dimension infranationale (communes ou cantons en Suisse, régions dans d'autres états-nations européens) que la dimension internationale.

UF d'articulation

L'UF d'articulation du module RIFA IV a pour objectif de prolonger une réflexion ou un travail personnel dans une perspective à la fois comparatiste et pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire, sur l'une des thématiques ou problématiques abordées dans les cours du module précité. A cette fin, il sera demandé aux étudiant(e)s de rédiger un travail personnel selon des modalités précisées par les enseignants. Les étudiant(e)s bénéficieront dans le cadre de l'UF d'articulation d'un encadrement individualisé.

MODULE RIAT I: TECHNOLOGIES EDUCATIVES (UF 39, 40,41)

Ce module est composé de 3 cours auxquels s'ajoute une UF d'articulation dont le but est d'apporter une meilleure coordination thématique de l'offre de formation de TECFA. En effet, celle-ci exige des étudiants la maîtrise des logiciels standards et des outils du réseau et comporte presque toujours des développements informatiques importants.

UF d'articulation

Deux formats sont prévus pour cette unité d'articulation:

La première consiste en la mise en oeuvre d'un projet de développement et d'expérimentation sur les thèmes propres à l'unité, notamment:

- l'analyse des modalités de présentation de l'information et de leurs rapports avec les processus d'apprentissage et le transfert de connaissances;
- les outils de navigation et la compréhension de texte dans les hypertextes;
- la collaboration et l'élaboration d'un contexte de références communes dans les processus de communication et de travail médiatisé par ordinateur;
- l'analyse de l'utilisation des réseaux de communication pour la formation à distance;
- l'analyse des discours pédagogiques médiatisés et des formes de communication

- visuelle;
- l'analyse des procédés et des méthodes de médiatisation des contenus d'enseignement et notamment du passage de la publication classique à la publication électronique;
- l'évaluation des usages et des pratiques réelles des nouvelles technologies de la formation.

La présentation des résultats pourra se faire sur un support conventionnel accompagnant la réalisation ou alors directement sur un support électronique. Les étudiants auront comme alternative la possibilité de suivre un module d'autoformation portant sur des compétences technologiques requises par les trois cours. Sera centré sur l'utilisation du réseau.

- l'architecture du réseau et les procédures de connexion,
- le transfert de fichiers (FTP),
- la communication asynchrone (Email) et synchrone (MOO),
- les techniques d'acquisition, de traitement et de production de documents visuels et sonores;
- l'édition de documents Web (HTML),
- la recherche d'informations (engins de recherche sur le Web).

Cette unité d'articulation sera organisée principalement en autoformation: elle donnera lieu à un tutorat via le réseau et à un nombre limité de séances de regroupement en présence.

TECFA participe à de nombreux projets européens qui constituent le cadre de projets de recherches sur les technologies éducatives. Ces projets rassemblent des étudiants d'universités européennes sur des problématiques communes. Ils sont gérés à distance. La participation à l'un de ces projets peut constituer la base de l'UF d'articulation.

MODULE RIAT II: EDUCATION INTERCULTURELLE (UF 42,43A,43B,44)

Dans la société multiculturelle actuelle, il n'est plus possible d'envisager l'éducation (qu'il s'agisse d'éducation scolaire, d'éducation spéciale, de formation des adultes et/ou des enseignants, ou encore de l'analyse des systèmes de formation) sans tenir compte des dimensions interculturelles. C'est pourquoi ce module se situe dans les approches transversales et s'adresse potentiellement à tous les étudiants.

Le module est composé d'un cours qui porte sur les aspects relatifs à la gestion de la pluralité des cultures et des langues à l'école (42), un cours qui envisage les fondements disciplinaires de l'éducations interculturelle, soit (au choix) la psychologie interculturelle (43a) ou l'anthropologie de l'éducation (43b), et un séminaire de recherche (44). Pour s'inscrire à ce dernier, les étudiants devront nécessairement avoir déjà suivi ou inscrit les deux autres cours du module.

UF d'articulation

Par rapport à un thème choisi en accord avec les enseignants (thèmes relatifs, en particulier, aux recherches en cours ou en préparation), les étudiants devront fournir une esquisse de projet de recherche. Il s'agit d'un travail écrit de 10 à 15 pages, individuel ou collectif (max. 4 étudiants). Le texte relèvera les apports particuliers de chacun des cours du module. Ces esquisses feront l'objet d'une soutenance orale, lors de journées « colloques » organisées trois fois dans l'année (lors, ou proches des sessions d'examens). Pour les étudiants qui comptent faire leur mémoire avec l'un ou l'autre des enseignants de ce module, cette esquisse pourrait servir de projet de mémoire.

MODULE RIAT III: HISTOIRE DE L'EDUCATION (UF 45, 46, 47)

Le module initie à la diversité des connaissances et des domaines de recherche en histoire sociale et culturelle de l'éducation. Il prépare aussi à la recherche en la matière, ce qui implique l'étude de la (ou des) méthodologie(s) propres à l'histoire. La première partie du module comporte les enseignements de R. Hofstetter et Ch. Magnin. A partir d'objets complémentaires, ils fournissent une première initiation : a) à l'histoire comme discipline, b) à divers domaines de connaissance en histoire de

l'éducation, c) à la recherche en la matière. La seconde partie du module tend à un approfondissement de ces objets d'étude, qui s'opère à travers le cours sur l'histoire de l'histoire dispensé par B. Müller au sein du Département d'histoire générale de la Faculté des Lettres et l'UF d'articulation proposée par Ch. Magnin, dans laquelle les étudiant-e-s sont appelé-e-s à conduire une recherche mobilisant les connaissances acquises au fil du module.

UF d'articulation

Cette UF d'articulation a pour objectif de rendre les étudiant(e)s capables de mener à bien une recherche en histoire de l'éducation sur un objet de leur choix. Cette recherche devra aboutir à un texte d'env. 60'000 signes (soit env. 20 p.), qui comportera une bibliographie fouillée; des éléments d'analyse d'un ouvrage ou d'un article proches de l'objet étudié; une définition de la méthodologie et des sources historiques retenues et un début d'écriture historique portant sur l'objet de recherche choisi. La rédaction du travail s'effectuera au fil de l'année. L'évaluation portera sur le texte final de l'étudiant(e), qui le défendra lors d'un examen oral (travaux de groupe possibles). La recherche pourra prolonger une étude entamée dans un autre enseignement du module ou constituer la première étape d'un mémoire de licence.

MODULE RIAT IV: ANALYSE DES PRATIQUES D'EDUCATION ET DE FORMATION (UF 48, 49, 50)

Les trois UF de base (6 crédits chacune) s'adressent à tous les publics de la licence mention RI, aussi bien aux étudiants intéressés par le champ scolaire que par la formation des adultes. Elles offrent une double perspective :

- proposer dans trois registres l'inventaire des apports des sciences humaines et sociales à la théories des pratiques individuelles et collectives, en particulier des pratiques d'éducation et de formation;
- travailler l'analyse de pratiques en formation, à la fois comme objet d'analyse historique et psychosociologique et comme démarche clinique à fonder et instrumenter.

Le module se compose de trois UF de base :

Mireille Cifali, "Approches historiques et psychanalytiques des pratiques "

Guy Jobert, " Approche sociologique et psychodynamique des situations de travail "

Philippe Perrenoud, "Approches sociologique et anthropologique des pratiques et des compétences ".

A ces trois UF s'ajoutent une UF d'articulation de 3 crédits.

14

